

# Rapport d'activité

## 2021



# SOMMAIRE

Le mot du Président

1

La vie des services

2

Comité syndical et instances

3

Activité 2021 et faits marquants

4

Synthèse financière

5

Bilan et perspectives

6



## 1. Le mot du Président

L'année 2021 a été une année marquante avec un déploiement record en matière de fibre optique. En effet, ce sont 23 700 nouvelles prises qui ont été rendues raccordables pour atteindre un total de 68 414 prises fin 2021. Grâce à cette accélération des déploiements, Berry Numérique est au rendez-vous du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique, établi en 2012, qui prévoyait la couverture de 70% des foyers du Cher (zone privée et zone publique confondues). Ainsi, à fin 2021, toutes les communautés de communes du Cher ont désormais une partie de leur territoire éligible à la fibre optique.

Ce premier seuil étant désormais atteint, il convient de se tourner vers le prochain objectif : le 100% fibre d'ici 2025.

A cet égard, l'année 2021 marque la signature du nouveau contrat de délégation de service public avec le groupement Axione – BTP Impact Local, et la création de la société dédiée Berry THD. Ce contrat prévoit un déploiement de la fibre optique en mode concessif qui doit permettre d'atteindre le 100% de couverture FttH d'ici 2025. Grace au planning contractuel détaillé annexé à ce contrat, chaque habitant du territoire dispose désormais d'une date pour l'éligibilité de son habitation à la fibre.

Au niveau commercial, la prise d'abonnement se poursuit avec les quatre principaux opérateurs nationaux très présents sur notre territoire et la présence toujours pertinente de six opérateurs alternatifs qui permettent d'offrir une diversité d'offres importante. Ainsi, à fin 2021, le réseau fibre public comptait 20 840 abonnés dans le Cher.

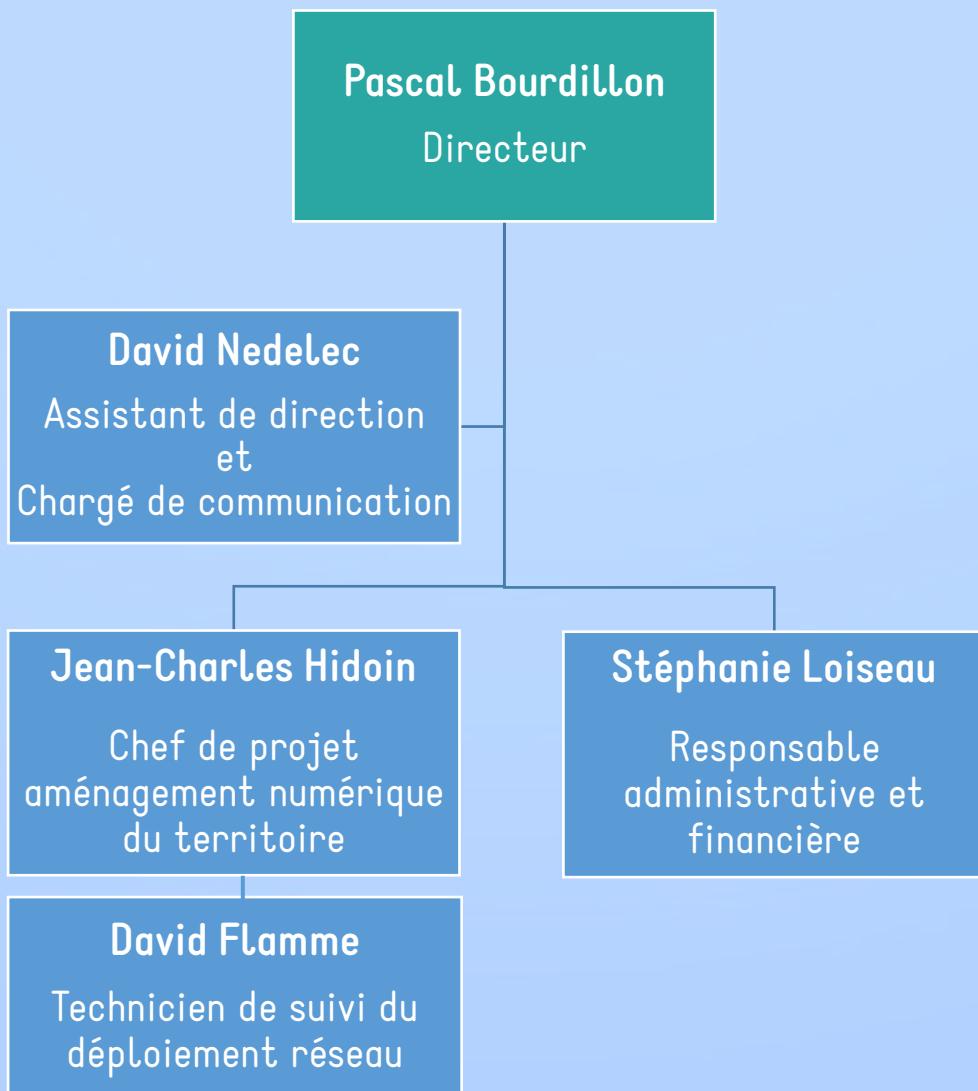
L'année 2021 s'est terminée avec la résiliation de la première délégation de service public conclue en 2016, ce qui permettra dès 2022 de gérer l'ensemble du réseau public de fibre optique du Berry dans un seul contrat global.

Patrick BARNIER  
Président de Berry Numérique

## 2. La vie des services

### L'organigramme des services

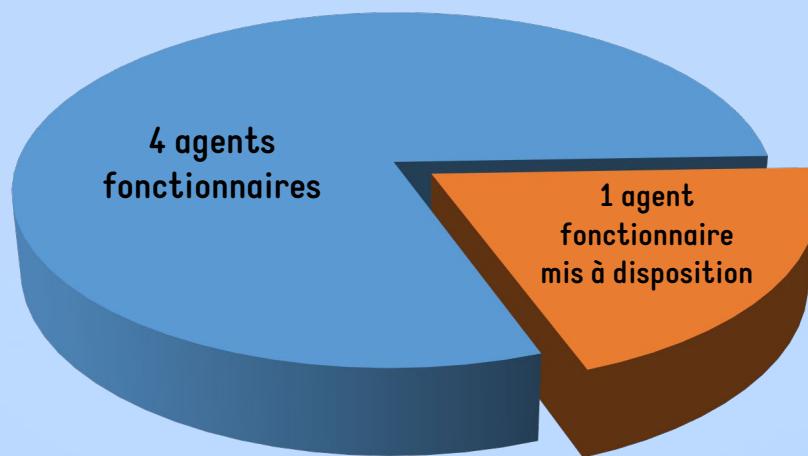
au 31/12/2021



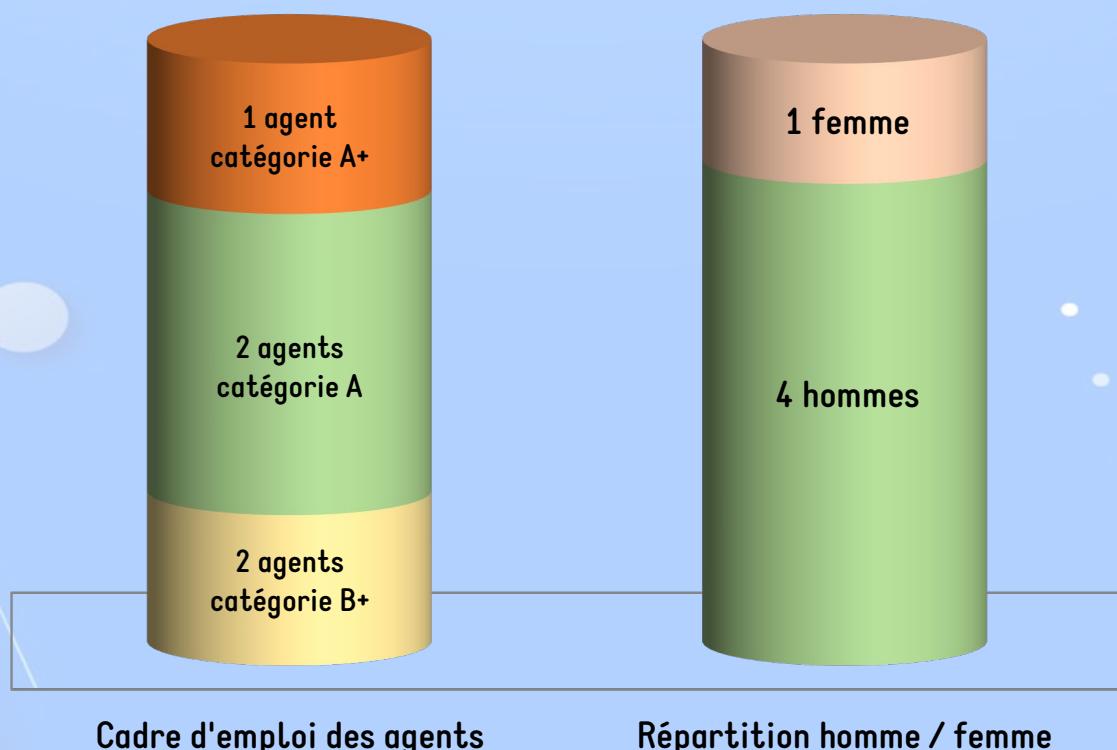
L'équipe est composée de 5 agents à temps plein. Un agent est mis à disposition par le Conseil départemental du Cher, les quatre autres ont été recrutés directement par Berry Numérique.

L'effectif ETP est stable et n'a pas varié sur l'année 2021. Aucun emploi saisonnier n'a été créé en renfort des agents, le festival du Printemps de Bourges n'ayant pas eu lieu.

## Statut des agents de Berry Numérique



## Composition de l'effectif de Berry Numérique



### 3. Le Comité syndical

au 31/12/2021

Le Comité syndical est l'instance politique de Berry Numérique. C'est à l'occasion de fréquentes réunions que les orientations de la structure sont définies et concertées avec l'ensemble des institutions membres.

Le Bureau, formation réduite du Comité syndical, est constitué du Président, de trois Vice-présidents et de trois délégués représentant chaque catégorie de membre adhérent (Département du Cher, Région Centre – Val de Loire, les EPCI du Cher et Bourges Plus).

En raison des élections municipales de mars 2021, les instances de Berry Numérique ont connu un renouvellement partiel.

Au 31 décembre 2021, la composition des instances de Berry Numérique est la suivante :

#### Président :

*M. Patrick BARNIER (Département du Cher)*

#### Vice-présidents :

*M. Guillaume CREPIN (Région Centre – Val de Loire)*

*M. Daniel FOURRÉ (Département du Cher)*

*M. Gilles GONTHIER (EPCI 18)*

#### Membres du Bureau :

*M. Philippe FOURNIE (Région Centre – Val de Loire)*

*Mme Anne CASSIER (Département du Cher)*

*M. Pierre GROSJEAN (EPCI 18)*

#### Les délégués de Berry Numérique

M<sup>me</sup> Régine AUDRY (EPCI)  
M. Philippe AUVON (EPCI)  
M. Patric BAGOT  
(Département du Cher)  
M. Dominique CHAMPAGNE (EPCI)  
M. Fabien CHAUSSE (EPCI)  
M. Fabrice CHOLLET (EPCI)  
M. Gérard CLAVIER  
(Département du Cher)  
M. Christophe COQUIN  
(Région Centre – Val de Loire)  
M<sup>me</sup> Bernadette COURIVAUD  
(Département du Cher)  
M. Roger DAGHER (EPCI)  
M<sup>me</sup> Nathalie DE BARTILLAT (EPCI)  
M. Yves DEBONO (EPCI)

M<sup>me</sup> Bénédicte DE CHOULOT  
(Département du Cher)  
M. Frédéric DURANT (EPCI)  
M. Christian GATTEFIN  
(Bourges Plus)  
M. François GRESSET (EPCI)  
M<sup>me</sup> Amanda GRIMONT (EPCI)  
M. Pierre GUIBLIN (EPCI)  
M. Filipe MAIA (EPCI)  
M. Sébastien PERAS (EPCI)  
Mme Laurence RENIER  
(Région Centre – Val de Loire)  
M<sup>me</sup> Marie-Pierre RICHER  
(Département du Cher)  
M. André TEYSSANDIER (EPCI)  
M. François VINCENT (EPCI)

# La vie des instances



Le Comité syndical : dates des réunions et principales décisions :

- Le 10 février 2021 : Attribution de la DSP concessive phase 2 du Cher et de l'Indre à Axione / Vauban Infrastructure Partners pour 30 ans ;
- Le 25 mai 2021 : Demande de statut « zone fibrée » auprès de l'ARCEP afin de valoriser les communes couvertes en fibre optique à 100% ;
- Le 7 septembre 2021 : Election de Patrick BARNIER en qualité de Président de Berry Numérique et renouvellement des instances à la suite des élections départementales et régionales ;
- Le 22 octobre 2021 : Mise à jour du règlement intérieur des instances et des statuts de Berry Numérique ;
- Le 17 décembre 2021 : Avenant n°8 à la DSP avec Berry Fibre Optique précisant les conditions de résiliation et modification du règlement intérieur de Berry Numérique (passage aux 1 607h)



La CAO et la CDSP

La Commission d'Appel d'Offres [CAO] composée de 6 délégués s'est réunie pour rendre un avis concernant :

- 18 mars 2021 pour l'appel d'offre ouvert relatif aux missions d'assistance technique pour le suivi et le contrôle du réseau fibre dans le Cher. Au vu du rapport d'analyse des offres, le groupement TACTIS/FM Projet s'est vu attribué l'accord-cadre à bons de commande.



La Commission de Délégation de Service Public [CDSP] composée de 6 délégués s'est réunie pour rendre un avis concernant :

- 25 mai 2021 : Présentation du projet d'avenant n°7 à la DSP avec Berry Fibre Optique ;
- 14 décembre 2021 : Présentation du projet d'avenant n°1 à la DSP avec Berry THD et du projet d'avenant n°8 à la DSP avec Berry Fibre Optique.

## 4. Activité 2021 et faits marquants

### 4.1. Pour le très haut débit en fibre optique phase 1

#### Concernant le déploiement :

Les travaux de déploiement de la fibre optique poursuivent leur rythme de croisière en 2021. Ainsi, toutes les Communauté de communes du Cher disposent de territoires couverts en fibre optique. Cela a permis d'atteindre un total cumulé d'environ 70 % des foyers, entreprises et services publics soit 68 414 prises éligibles au 31 décembre 2021.

Les travaux de déploiement ont été conduits par trois groupements Vinci / CEE, SPIE / Eiffage et Axione / Bouygues Énergies et Services afin de résorber le retard d'1 an pris au moment du lancement du projet.

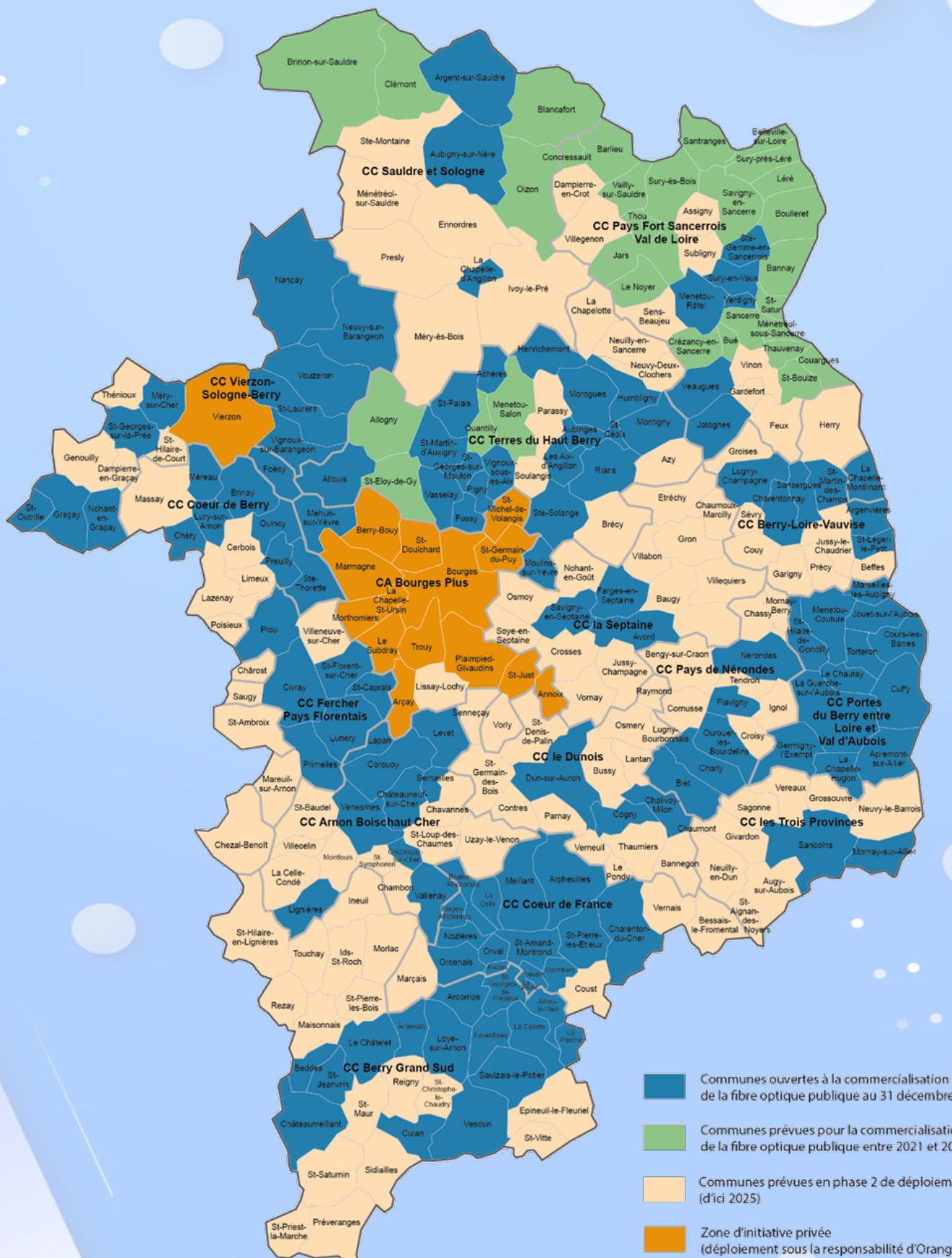
L'objectif cible pour l'année 2022 est d'une part de finaliser la phase 1 du déploiement et d'autre part de valider le premier jalon de déploiement de la DSP 2. Cela devrait permettre d'atteindre 96 000 prises sur la zone publique et un taux de couverture du département d'au moins 80%.

#### État des lieux du déploiement de la fibre optique (FttH) Entre la zone privée (AMII) et la zone publique (RIP)

Taux de couverture en fibre optique du Cher (phase 1)	Fin 2020	Fin 2021
Zone privée (Orange)	79%	92%
Zone publique (Berry Numérique)	35%	56%
Département du Cher	52%	70%

# Le déploiement de la fibre optique dans ma commune

## Période 2021 - 2025



### Concernant la commercialisation :

Désormais, tous les opérateurs nationaux (Bouygues Télécom, SFR, Free et Orange) commercialisent des abonnements sur le réseau public à côté des opérateurs locaux.

### Les FAI grand public sur le RIP\*

au 31/12/2021

	Coriolis
	K-Net
	Nordnet
	Ozone
	Videofutur
	Bouygues Télécom
	SFR
	Free
	Orange
	WeAccess

\* Tous les FAI ne sont pas nécessairement présents sur toutes les prises éligibles

Au 31 décembre 2021, le réseau de fibre optique compte 36 000 abonnés dont 20 840 dans le Cher.

### L'aboutissement de la procédure contractuelle pour l'atteinte des 100% FTTH :

L'objectif de couverture de plus de 70% des locaux du Cher en FTTH d'ici la fin d'année 2021 a été atteint conformément au SDTAN. En parallèle, Berry Numérique a achevé de définir sa stratégie permettant de desservir 100% du Cher en fibre optique d'ici 2025, en lien avec les objectifs européens et nationaux.

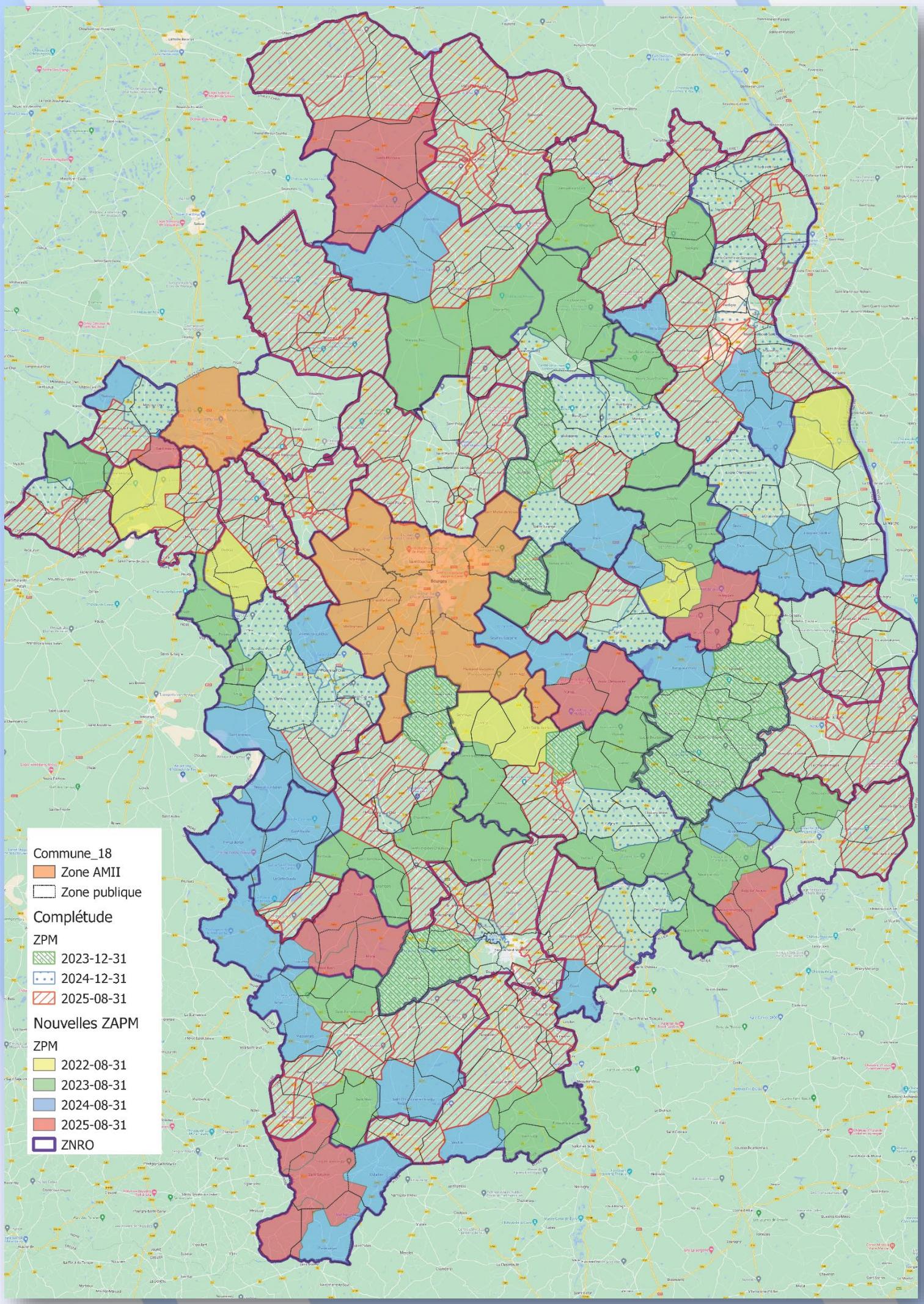
En partenariat avec l'Indre, les négociations relatives à la délégation de service public concessive ont été concluantes et ont permis de finaliser le contrat et d'attribuer la convention de DSP au groupement Axione / Vauban Infrastructure Partners.

## 4.2. Pour le très haut débit en fibre optique phase 2

### Concernant le déploiement :

En complément de la phase 1 de déploiement du très haut débit, Berry Numérique s'est engagé dans une phase 2 afin de desservir tous les locaux de la zone RIP du Cher en fibre optique d'ici fin 2025.

Le commencement des travaux de complétude est prévu dès 2022 sur l'ensemble du territoire du Cher. Un calendrier prévisionnel d'ouverture des services a été intégré au contrat de DSP afin de permettre une parfaite visibilité des échéances par commune :



## 4.3. Pour le réseau radio atout18

### Concernant le déploiement :

Dans les zones mal desservies en ADSL et où, à court terme, il n'est pas envisagé d'amélioration du réseau filaire, la technologie radio constitue une alternative pertinente à prendre en compte.

Afin d'assurer une navigation Internet optimisée pour les abonnés du dispositif « atout18 – Internet pour tous », Berry Numérique a engagé des travaux de montée en débit sur le réseau radio grâce à la technologie MIMO.

Les abonnés disposent ainsi d'un débit descendant de 20 Mbits/s et d'un débit montant de 2 Mbits/s maximum. Les migrations du Wifimax vers le MIMO se font progressivement et sans surcoût pour les abonnés.



En 2021, tous les relais prévus étaient équipés en MIMO, toutes les opérations étant terminées.

En complément des solutions de montée en débit du réseau téléphonique et du réseau radio, la solution satellite permet d'offrir une connexion Internet haut débit satisfaisante à tous les habitants d'un territoire.

### Concernant la commercialisation :

Le réseau MIMO est commercialisé par deux opérateurs : Ozone et Nordnet, filiale d'Orange.

Au total, 406 foyers sont raccordés au Wifimax MIMO et 263 foyers sont raccordés au Wifimax classique à la date du 31 décembre 2021.

### Concernant le suivi du dispositif atout18 :

Afin d'assurer un service de qualité aux habitants du Cher, Berry Numérique a maintenu sa « hotline » destinée à traiter les demandes ponctuelles d'abonnés en difficulté. Il s'agit ainsi d'apporter une aide ciblée aux abonnés en complément du service client des Fournisseurs d'Accès Internet (FAI).

Au cours de l'année 2021, 4 dossiers ont été traités contre 11 l'année précédente. Il est noté que le parc d'abonnés est en constante diminution en raison du déploiement de la fibre optique. Ce nombre d'abonnés devrait continuer à décroître en 2022.

### Synthèse d'activité de la hotline atout18



## 4.4. Une communication active

La communication institutionnelle de Berry Numérique vise à satisfaire 4 axes complémentaires :

- Développer la notoriété de Berry Numérique au sens large (existence) et fournir des informations ciblées au grand public
- Asseoir et développer l'image de la structure (mission, valeurs, etc.)
- Toucher de nouvelles cibles (au-delà des partenaires publics)
- Accompagner les politiques publiques départementales (collèges, SDIS, EPHAD, etc.)

Pour ce faire, il est nécessaire de simplifier la compréhension des missions et de l'intervention publique, de valoriser les réseaux publics en vue de souscriptions FTTH, de faire connaître les usages numériques associés aux missions de la structure et de lutter contre la désinformation effectuée par les opérateurs privés.

Dans ce cadre, Berry Numérique a mis en place de vastes opérations de communication dont notamment :

- Renouvellement des diffusions sur le cube central du Palais des sports et page entière de publicité dans le magazine « Le Rebond » ;
- Publication d'un visuel en page face à l'édito de l'annuaire des Maires du Cher ;
- Publication d'un visuel dans les Cahiers de l'administration ;
- News Internet régulières sur les événements marquant l'action de Berry Numérique ;
- Campagnes d'affichage sur panneaux et radio sur les zones ouvertes à la commercialisation de la fibre optique ;
- Création d'un clip d'animation pédagogique en motion design expliquant l'ensemble du projet d'aménagement numérique du territoire ;
- Réalisation de fresques sur le NRO de St Georges sur Moulon par l'artiste Russ et sur les armoires de St Florent sur Cher par l'artiste Toctoc ;
- Organisation de point presse pour la pose de locaux techniques ;
- Newsletters trimestrielles ;
- Présence sur le salon des Maires du Cher ;
- Présence à la Fête de la Science ;
- Création de stylos et porte-clés logotés ;
- Courrier d'information relatif à la DSP Phase 2 à destination des communes du Cher ;
- Création d'un flyer avec infographie sur la plantation de poteaux fibre.

- |                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                               |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de visuels fixes : 21</li> <li>- Spots radio : 352</li> <li>- Courriers adressés : 18 000</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- News Internet publiées : 19</li> <li>- Communes tractées : 61</li> <li>- Visite du site Internet : 10 000</li> </ul> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## 4.5 Montages contractuels

Afin d'exercer ses missions, Berry Numérique a recours à de nombreux prestataires. Les principaux marchés utilisés en 2021 sont les suivants :



### Concernant le très haut débit FTTH :

- ❖ Délégation de service public d'affermage pour l'exploitation et la commercialisation du réseau très haut débit en fibre optique attribuée à Axione en 2016 et résiliée au 31/12/2021
- ❖ Délégation de service public relative à la conception, à l'établissement, à la maintenance et à l'exploitation de la Phase 2 du réseau très haut débit de l'Indre et du Cher, attribuée à Axione en février 2021
- ❖ Marché de construction du réseau très haut débit dans le Cher lot 1 et lot 2 [attribué en 2016]
- ❖ Marché de conception et réalisation du réseau de fibre optique sur le département du Cher [attribué en 2019]
- ❖ Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du réseau très haut débit dans le Cher [attribué en 2015]
- ❖ Marché d'assistance technique pour le suivi et le contrôle du réseau de fibre optique construit dans le cadre concessif [attribué en 2021]



### Concernant la montée en débit radio :

- ❖ Délégation de service public attribué à Nomotech en 2009



### Concernant les prestations de service :

- ❖ Marchés relatifs aux missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs attribué à Qualiconsult en 2018
- ❖ Mission de repérage d'amiante et d'hydrocarbures aromatiques polycycliques attribué à Diag Habitat en novembre 2021

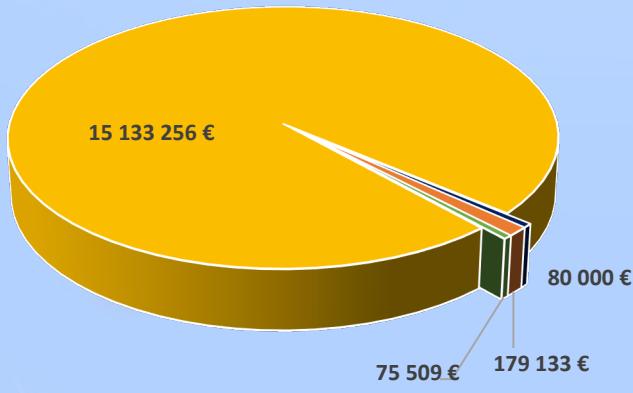
## 5. Synthèse financière

### 5.1. Le budget de Berry Numérique

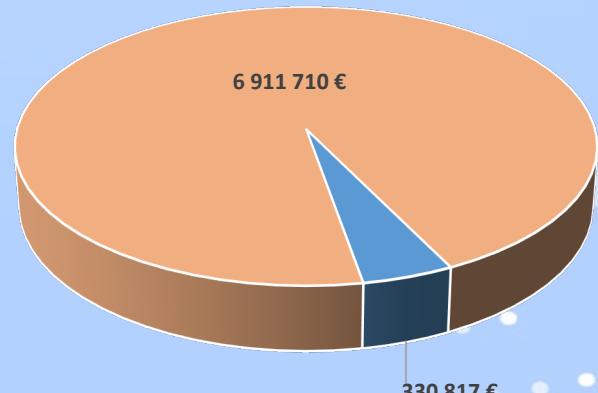
Le budget 2021 de Berry Numérique se décompose de la manière suivante (données extraites du compte administratif 2021) :

#### 5.1.1. Fonctionnement

Recettes de fonctionnement  
hors opérations d'ordre



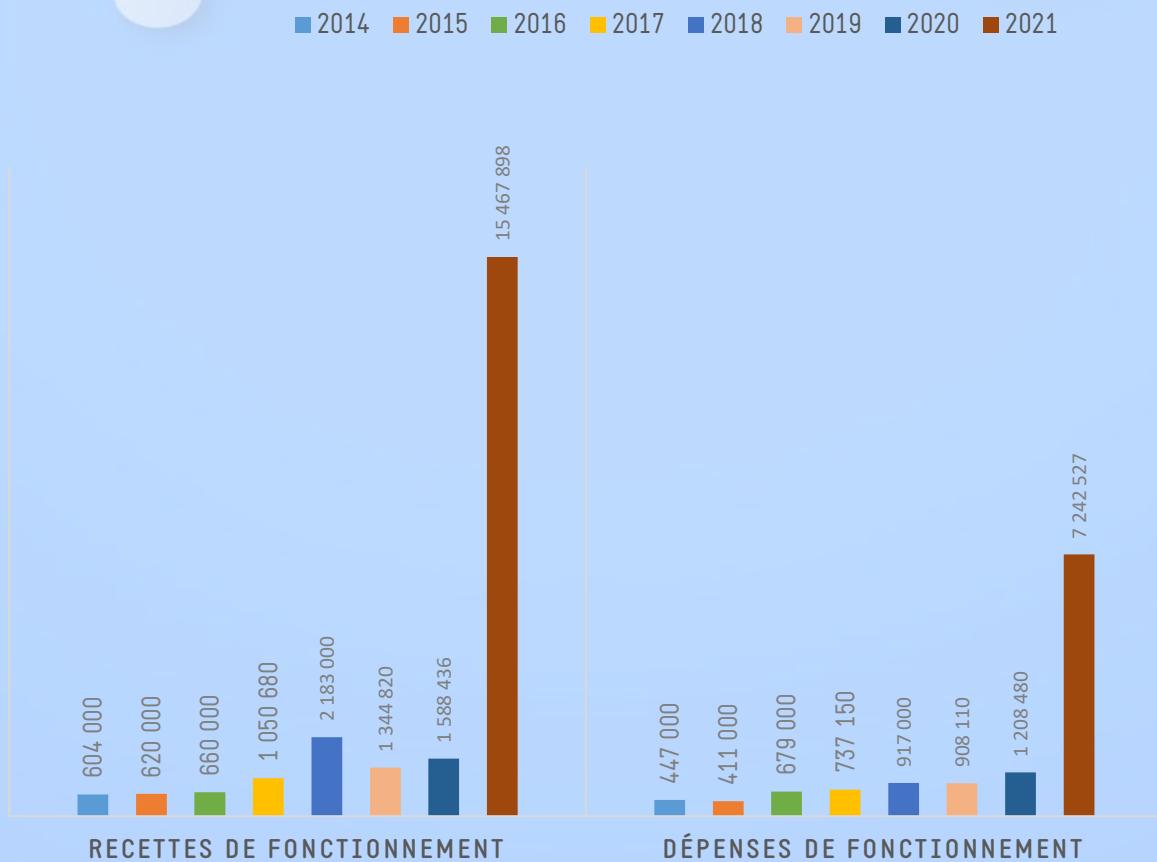
Dépenses de fonctionnement  
hors opération d'ordre



- Contribution Région Centre - Val de Loire
- Contribution CD18
- Contribution Communautés de communes
- Redevance DSP et produit de gestion courante

- Charges à caractère général et charges exceptionnelles
- Charges de personnel

## EVOLUTIONS DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT HORS OPÉRATIONS D'ORDRE



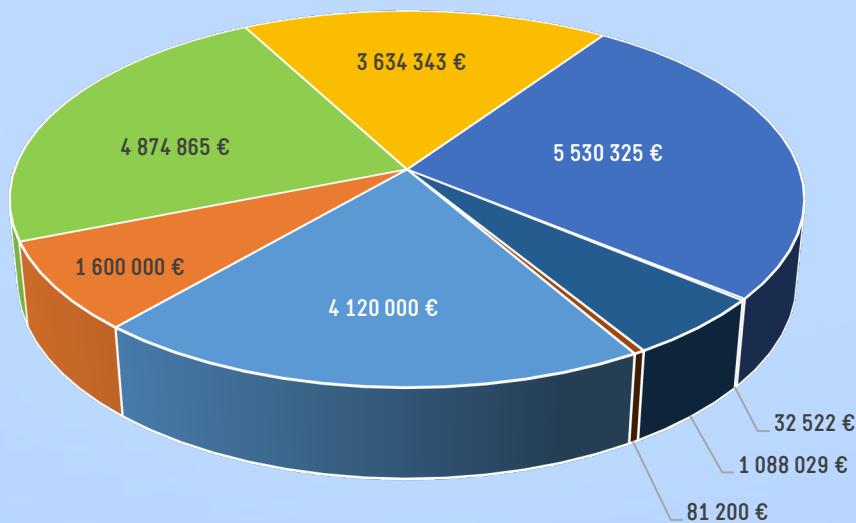
Les recettes de fonctionnement 2021 font état d'un versement de 15 133 256 € par Berry Fibre Optique correspondant à la redevance FTTH de délégation de service public. Celle-ci est basée sur les prises livrées par Berry Numérique et mises en commercialisation par l'exploitant.

La contribution des collectivités territoriales et notamment des Communautés de communes du Cher demeure quant à elle stable.

L'augmentation du montant de la redevance grâce au versement des IRU explique la hausse exceptionnelle des recettes. En contrepartie, les dépenses progressent, puisqu'une partie de la redevance est reversée au RIP 36.

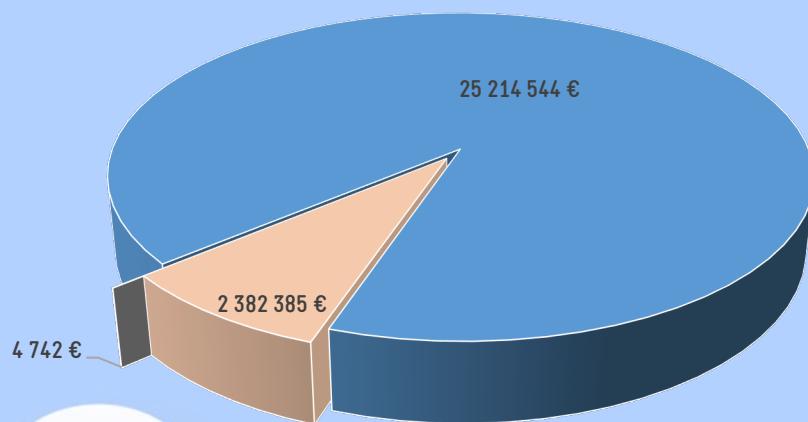
## 5.1.2. Investissement

Recettes d'investissement  
hors opérations d'ordre

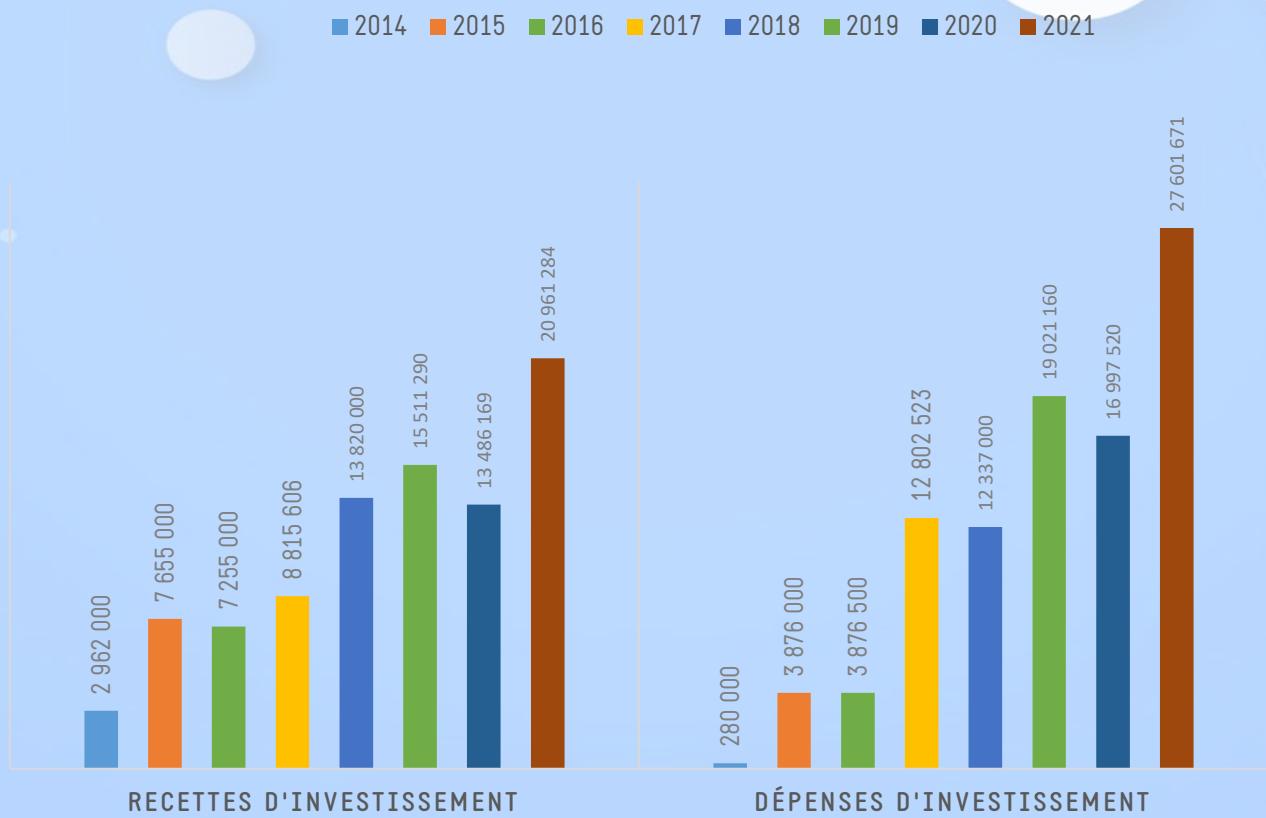


- Subvention Région Centre - Val de Loire
- Subvention CD18
- Subvention Communautés de communes
- Subvention Etat
- Subvention Fonds Européens
- Crédits sur des particuliers
- Remboursement raccordements et extensions par RIP 36
- Remboursement de travaux par Orange

Dépenses d'investissement  
hors opérations d'ordre



## EVOLUTIONS DU BUDGET D'INVESTISSEMENT

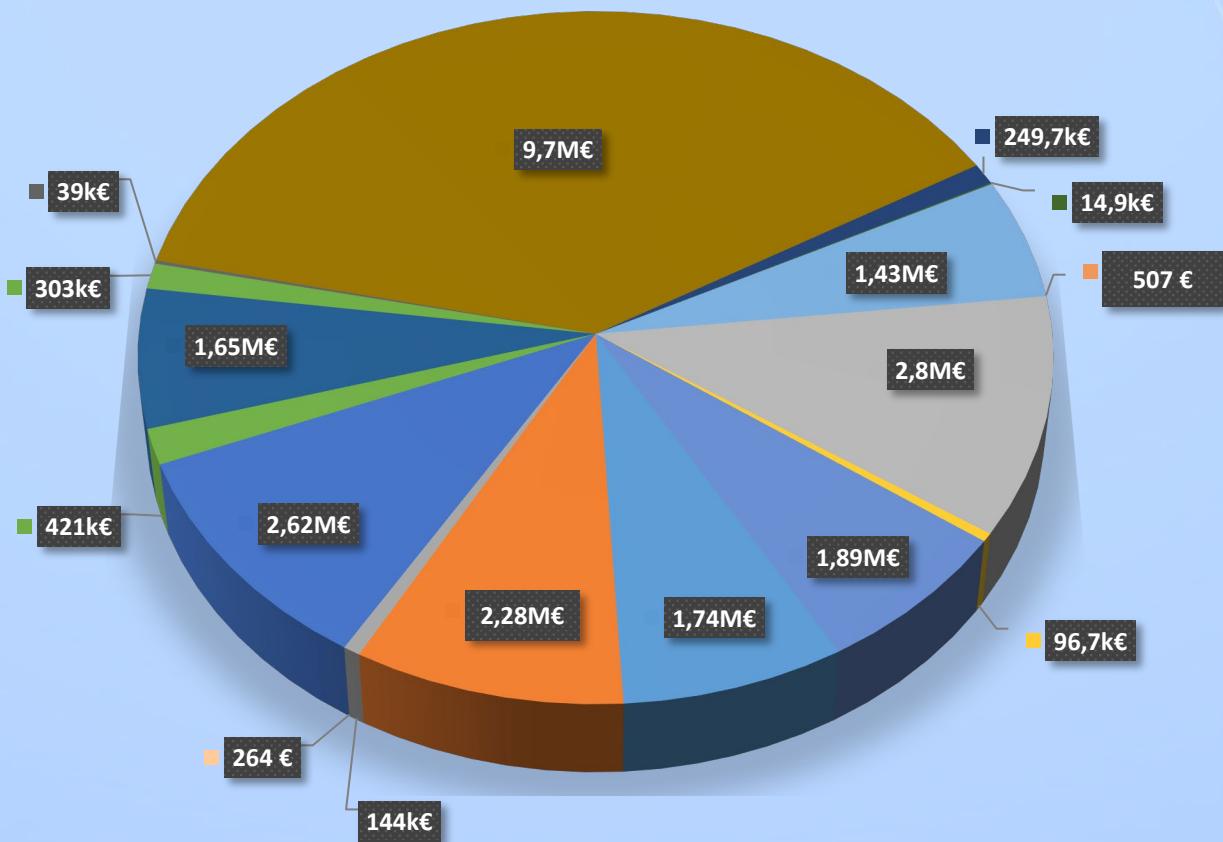


Les recettes d'investissement proviennent :

- ❖ Du Département du Cher conformément à la convention de financement signée sur une période de 5 ans renouvelée fin 2018 ;
- ❖ De la Région Centre – Val de Loire conformément aux conventions signées sur 10 ans ;
- ❖ Des Communautés de communes sur lesquelles les travaux ont été engagés conformément aux conventions de financement signées ;
- ❖ De l'État via la convention FSN Phase 1 ;
- ❖ De l'Europe via les conventions signées pour la phase 1 du déploiement.

Les travaux se sont poursuivis en 2021 avec un nombre de prises construites élevé. L'année 2021 a ainsi été celle du rattrapage : rattrapage du retard de déploiement constaté lors du lancement des travaux, rattrapage des dépenses d'investissement avec la consommation intégrale de l'excédent cumulé, atteinte des objectifs du SDTAN fixés pour 2021.

## Ventilation des principales dépenses d'investissement par Communauté de communes



■ CC HAUTES TERRES EN HAUT BERRY

■ CC VALS DE CHER ET ARNON

■ CC BERRY GRAND SUD

■ CC PAYS FORT SANCTOIS VAL DE LOIRE

■ TERRES VIVES PHASE 2

■ CC VILLAGES DE LA FORET

■ CC PORTES DU BERRY

■ CC ARNON BOISCHAUT CHER

■ CC DE LA SEPTAINE

■ CC SAULDRE ET SOLOGNE PHASE 2

■ COMMUNE LA CHAPELLE MONTLINARD

■ Subvention investissement DSP phase 2

■ CC TROIS PROVINCES

■ CC VIERZON SOLOGNE BERRY

■ CC FERCHER PAYS FLORENTAIS

■ CC TERRES VIVES

■ CC COEUR DE FRANCE

Cela représente au total un montant de plus de 25 437 047,95 € de travaux de déploiement de réseau.

## 6. Bilan et perspectives

Après une année 2021 riche en réussites, l'année 2022 comporte plusieurs objectifs. Tout d'abord, en matière de construction du réseau fibre, finaliser les déploiements de la phase 1 et s'assurer que les déploiements de la phase 2 démarrent sur de bonnes bases, en respectant le planning contractuel.

Ensuite, une attention particulière sera portée sur la qualité d'exploitation du réseau avec d'une part un contrôle régulier au plus près de l'activité de notre délégataire de service public et d'autre part une implication au niveau national pour faire évoluer favorablement les pratiques, notamment celles liées au raccordement du client réalisé par les opérateurs commerciaux en mode « STOC » [sous-traitance de l'opérateur commercial].

Au niveau contractuel, l'année 2022 doit permettre de clôturer les contrats liés à la phase 1 : délégation de service public, marchés de travaux et marché de maîtrise d'œuvre.

Enfin, dans une logique complémentaire au déploiement d'infrastructures et afin d'étudier les futurs positionnements possibles de Berry Numérique vis-à-vis de ses membres, sera lancée en 2022 la réalisation d'un schéma directeur des usages et services numériques.